

**COMMUNE DE BAYONNE**  
**Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2020**  
**DELIBERATION N° DE-2020-054**

L'an deux mil vingt, le 15 octobre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni la Maison des Associations, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

**Présents :**

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA (à partir de 18h33), M. ARCOUET, Mme LARRÉ M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE, Mme MOTHES, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme BENSOUSSAN, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, , Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ (à partir de 19h15).

**Absents représentés par pouvoir :**

Mme LOUPIEN-SUARES à M. CORREGE ; Mme BISAUTA à M. le Maire (jusqu'à 18h33) ; Mme ZITTEL à M. DAUBISSE ; Mme DELOBEL à M. MILLET-BARBE ; M. BERGE à Mme HERRERA LANDA (jusqu'à 19h15).

**Absent(s) :**

Aucun

**Secrétaire :**

M. BOUTONNET

---

*Entendu le rapport de M. ETCHEGARAY,*

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE** – Maintien du bureau de poste du quartier Polo-Beyris.

Le 8 février 1992, un nouveau bureau de poste du quartier Polo-Beyris était inauguré.

Il s'agissait de l'aboutissement d'un long travail de persuasion et de combat des habitants du quartier, ponctué par une éphémère agence postale portée par la MJC du Polo-Beyris de 1988 à 1990, habitants appuyés efficacement par la Ville de Bayonne et son Maire, Henri Grenet.

En près de 30 ans, ce bureau de poste a permis de satisfaire la demande de nombreux résidents du quartier mais aussi de personnes de passage qui y trouvaient un accueil avenant en même temps que des facilités d'accès.

Depuis ces dernières années, force est de constater que les conditions d'accueil du public se dégradent, notamment du fait de l'absence d'agents de la Poste, cette administration préférant les affecter à d'autres bureaux bayonnais (Allées Marines, Labat et Saint-Esprit) pour compenser le manque de personnel, conduisant par conséquent à des fermetures répétitives et intempestives du bureau du Polo.

Selon un processus bien connu et peut-être espéré, cette dégradation du service rendu conduit à une baisse de la fréquentation et de la demande, qui est présentée par les responsables de la Poste comme traduisant un manque d'intérêt du public pour ce bureau de poste, baisse qui justifierait à terme sa fermeture. Il convient aussi de déplorer l'absence de toute démarche de concertation avec les acteurs locaux, et notamment les habitants et les usagers.

Devant cette situation, non seulement la population se mobilise régulièrement, comme elle l'a fait le 14 août et plus récemment le 8 octobre, mais la Ville de Bayonne a, de son côté, interpellé à plusieurs reprises les responsables de la Poste en la personne de ses représentants locaux, départementaux, régionaux et nationaux.

En effet, le bureau de poste du Polo-Beyris, outre le service qu'il rend à une part importante de la population (et notamment aux bénéficiaires les plus fragiles, au 1er rang desquels, les personnes âgées) qui considère à juste titre qu'elle n'a pas à se rendre ailleurs en ville pour effectuer ces démarches, est un véritable facteur de lien social et participe à l'attractivité du pôle commercial où il est implanté. L'enjeu de la pérennité de ce bureau est aussi à mettre en perspective avec les investissements conséquents que la Ville de Bayonne a conduits et continuera à mener pour améliorer le cadre de vie de ce quartier, sa requalification urbaine et la valorisation de ses espaces publics.

C'est donc en toute légitimité que les habitants s'élèvent contre une telle situation et réclament le maintien de ce bureau de poste. La Ville les soutient totalement et reste pleinement mobilisée, notamment à travers le dispositif Action Cœur de Ville (ACV) qui a désigné l'ensemble du quartier du Polo-Beyris comme un pôle secondaire mais essentiel de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) bayonnaise, ainsi que les services de l'Etat l'ont déterminé par arrêté préfectoral du 12 août 2020. La fermeture du bureau de poste contreviendrait totalement à cette logique et à tous les efforts déployés pour renforcer la dynamisation et la vitalité de nos quartiers.

C'est pourquoi le Conseil municipal demande aux instances de la Poste de prendre en compte ces enjeux de proximité et d'assurer la continuité du service public postal dans le quartier du Polo-Beyris en y conservant un bureau de poste de plein exercice.

*Ont signé au registre les membres présents.*

**Adopté à l'unanimité**

**Jean-René ETCHEGARAY**  
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire  
**Marc Wittenberg**  
Directeur général des services



